

MARQUE NF058 - EQUIPEMENTS DE LA ROUTE	
FICHE TECHNIQUE PRODUITS DE MARQUAGE DE CHAUSSEES VISIBLES DE NUIT PAR TEMPS DE PLUIE (type II)	
établie en application du référentiel de certification NF058 et son annexe technique n°1 - et selon les exigences NF EN 1436 et NF EN 1824	
ADMISSION N°	1RHP40a
MISE A JOUR du 03/03/2022	
SOCIETE TITULAIRE	PRODUIT
GEVEKO MARKING S.A.S	Mark VNTP
Zac du Bon Puits BP 123 49481 Saint SYLVAN D'ANJOU FRANCE	Nature du produit Pe

Peinture à l'eau rétroréfléchissante de couleur blanche, pour marquages routiers et urbains, sur revêtements hydrocarbonés. Application en une seule passe. Le produit est saupoudré avec des microbilles.

Conditions limites d'application * : T° mini : **8 °C** T° maxi : **40 °C** Hygrométrie maxi : **80 %**

(* : Indications fournies par le fabricant sous sa responsabilité)

Machine automotrice avec un pistolet et 2 distributeurs indépendants pour saupoudrage et injection

Hauteur : /	Largeur : /	Longueur : /	Diamètre : /	Espacement : /
-------------	-------------	--------------	--------------	----------------

DOSAGES APPLIQUES :		
<u>PRODUIT :</u>		Dosage humide
Produit de base	100 %	740 g/m²
<u>SAUPOUDRAGE :</u>		Dosage utile
Mélange Injecté (- STARLITEBEAD 200B GV (MBGV3A7T) - POTTERS)	40 %	1050 g/m²
Mélange Saupoudré (- STARLITEBEAD 200B GV (MBGV3A7T) - POTTERS)	60 %	

CONDITIONS ATMOSPHERIQUES : T° air : 31 °C T° sol : 36 °C Hygrométrie : 60 %

Produit	Masse Volumique	Teneur en cendres	Extrait sec	Bille Anneau
Produit de base	1.67 g/ml	38.6 %	75.5 %	

CARACTERISTIQUES DU SITE :		N44	AISNE	Chaussée St Quentin>Laon	PR	28.95	à	29.25	Année	Trafic (véh/j)	% PL
Nature du revêtement : BETON BITUMEUX		Application en : 2004 - R060			PMT : 0.84 mm				2004	3215	15

(Produit temporaire: avant 6 mois, Produit permanent de P1 à P5: après 1 cycle climatique, Produit permanent P6: après 2 cycles climatiques)

Classe de roulage	Visibilité de nuit			Adhérence	Visibilité de jour		
	RI (sec)	RI (pluie)	RI (humide)		Chromaticité		Qd
		(mcd.m-2.lx-1)			(x)	(y)	(mcd.m-2.lx-1)
Nb de passages de roues				SRT			
Exigences :	150	35	35	0.45	Blanc		100
Etat neuf	197	46	60	0.62	0.3230	0.3400	171
(P2) 100000	213	38	67	0.49	0.3320	0.3430	135
(P3) 200000	203	22*	55	0.50	0.3350	0.3520	120
(P2) 100000	R3	RR2	RW3	Classe S1	/		Classe Q3

(*) hors norme

Organisme Technique représenté par : CEREMA
Cité des Mobilités - 25, Avenue François Mitterrand - CS 92803 - 69674 BRON Cédex Tel : +(33)4 72 14 30 30 Fax : /

Conformément aux annexes de certification "Signalisation horizontale", chaque produit et/ou emballage élémentaire doit être marqué de façon indélébile. Ce marquage comporte :

- * l'appellation du produit, le numéro d'admission, le numéro de lot, la date de fabrication exprimée en clair, la masse nette ou la surface pour les produits préfabriqués, le nom du titulaire et l'identification de l'usine
- * le graphisme défini par la charte graphique de l'AFNOR tel que représenté ci-contre :

ELLE DOIT ETRE OBLIGATOIREMENT PRESENTEE ACCOMPAGNEE DE L'ATTESTATION DE DROIT D'USAGE NF EN COURS DE VALIDITE

APE 7120 B - SIRET 398 289 140 00038 - TVA intracommunautaire 92 398 289 140